



A G C du LOT
430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230
Fax : 0565232239

Client : 00048

SD : 86501811662106T



LA POSTE

12523
11 ●

FACTURE

Date : 02/06/2025 Pièce n° : **00250006334**
Dossier suivi par : GWLADYS SERRES

SYND PROF DEFENSE DU VIN AOC CAHORS
POLE VITI VINICOLE
46140 ANGLARS JUILLAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
PRESTATIONS COMPTABLES 2025					
Exercice : du 01/01/2025 au 31/12/2025					
Comptes annuels et accompagnement (ZZANT)	1,00	U	8 878,00	20,000	8 878,00
- saisie des factures par l'AGC					
- clôture/établissement des comptes annuels					
-Asso. & Org. but non lucratif					
-déclarations					
- conseil d'entreprise et de gestion niveau NAVIGATION					
-suivi Asso. & Org. standard					
Echéancier :					
LIBELLE ECHEANCE	DATE	Montant TTC			
Chèque ou autre	28/06/2025	2 663,40	→ 2/5/25		
Chèque ou autre	28/09/2025	2 663,40	→ 9/10/25		
Chèque ou autre	28/12/2025	2 663,40			
Chèque ou autre	28/03/2026	2 663,40			

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	8 878,00	20,00	1 775,60

Montant total TTC : 10 653,60 €

NET A PAYER : 10 653,60 €

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 00048 / PE
FACTURE : 00250006334 du 02/06/2025
NET A PAYER : 10 653,60 €

TVA acquittée sur les encaissements.

Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Pas d'escompte pour paiement comptant.

« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D. 441-5 al.12 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »

Facture N° 95501

Client 6502 Date 30/09/2025

Nos Réf. :

SYNDICAT DE DEFENSE DU VIN AOC CAHORS

POLE VITI VINICOLE POLE VITI VINICOLE

46140 ANGLARS JUILLAC

Lieu d'intervention

SYNDICAT DE DEFENSE DU VIN AOC CAHORS

POLE VITI VINICOLE POLE VITI VINICOLE

46140 ANGLARS JUILLAC

Période du 01/09/2025 au 30/09/2025

Page 1/1

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant HT
Période du 01/09/2025 au 30/09/2025			
ENTRETIEN DES LOCAUX	1,00	563,610	563,61
Prestations sur 47 semaines (fermeture 3 semaines en été et 2 semaines à Noël)			
Fréquence: Tous les jours du lundi au vendredi (1h)			

- Nettoyage des sanitaires
- Réapprovisionnement des distributeurs en consommables
- Nettoyage des sols
- Dépoussierage du mobilier par roulement
- Vidage des corbeilles

FOURNITURE DU MATERIEL (autolaveuse inclus), DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DES CONSOMMABLES.

COUT MENSUEL (Tarif 2022)

Merci de découper et de joindre à votre règlement

Client : 6502
Facture N° 95501
Echéance : 30/09/2025
Montant : 676,33 €

SIREN : 321436370

Règlement Par Chèque

BASE HT	% TVA	TVA	Total HT	563,61
563,61	20,00	112,72	T.V.A.	112,72
			Total TTC Euro	676,33
Acompte			Net à Payer	676,33

En application de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008, toute somme non payée à l'échéance donne lieu, sans mise en demeure préalable, au paiement de pénalités de retard au taux d'intérêt égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (article L. 441-10 du Code de commerce). Une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera facturée pour tout retard de paiement (article D441-5 du Code de commerce).

Coordonnées Bancaire : IBAN – FR76 1780 7008 0500 5210 2955 209 – BIC : CCBPFRPPTLS

SELLEN PROPRETE - Pech Biel – Route de Toulouse – 46090 LE MONTAT - Tel : 05 65 35 59 64

Email : contact@sellen-proprete.fr SIRET : 395 383 011 00040 – APE : 8121 Z - N° TVA Intra : FR65395383011

FACTURE N°: FCT-016-2025-869

Du : 26/09/2025

Client : 375162

SYNDICAT DEFENSE VIN AOC CAHOR

POLE VITI-VINICOLE

ANGLARS

46140 ANGLARS JUILLAC

Identifiant TVA : FR15321436370

FACTURE

Magasin : 016 ANGLARS-JUILLAC

ATC : 888 AFFECTE A PERSONNE

Code	Désignation Article	Tva	Quantité	Un	Remise	Prix Net	Montant HT
Livraison : BLC-016-2025-1229 du 26/09/2025							
218012	OENO46 - ANALYSE VIN	3	1,000	U		303,00	303,00

U12 6/10

	Taux	TVA	Mont HT	Mont TTC
3	20,00	60,60	303,00	363,60
		60,60	303,00	363,60

NET A PAYER 363,60 EUR

Echéance au 21/10/2025

375162 363,60
FCT-016-2025-869 du 26/09/25
Chèque
PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

Les intérêts de retard sont exigibles dès le lendemain de la date de la facture aux taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement +10 % au début du dernier semestre.
Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.
Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant sur le site internet du Groupe Capel www.capel.fr

REPAR CAR SERVICE

Spécialiste **Citroën**
JAD AUTOMOBILES

16 AVENUE MARECHAL BESSIERES 46220 PRAYSSAC

Tél. : 0565308729



DS3 Racing

FACTURE (ORIGINAL)

Référence pièce : 9022
Date : 03/10/25
Mode de règlement : Virement

Syndicat de défense du vin
Zone pole viti vinicole

46140 ANGLARS JUILLAC

Identification du véhicule

Immatriculation : DJ972AG
Kilométrage : 146 134
Date mise en circulation : 29/07/14

Marque : CITROEN
Modèle : NEMO 1.4 HDI
N° Série : VF7AAFHZ0D8416659

Référence	Désignation	Qté	Tps	PU	Mt HT
012	Contrôle technique diesel	1,00	1,00	48,00	48,00
PN	Remplacement des 4 pneus, pose offerte	1,00		0,00	0,00
PNM	Pneus kleber hp4 185.65.15 88h	4,00		69,90	279,60
021	Forfait equilibrage	4,00	1,00	16,66	66,64
VAL	Valves	4,00		2,00	8,00
002	remplacement des plaquettes de frein avant				
	Mo T2	1,00	1,00	53,00	53,00
	jeu de plaquettes map1617283380	1,00		88,75	88,75
	jeu de balais essui glace avant valvf904	1,00		52,25	52,25
Exonération de TVA, article 298 sixies du CGI					

Cumul des montants par tarif de main-d'oeuvre

Taux	Temps	Montant	Taux	Temps	Montant	Taux	Temps	Montant
Méca 1			Tôl 1			Peinture		
Méca 2	1,00	53,00	Tôl 2			Corps C.		
Méca 3			Tôl 3			Forfait	5,00	114,64
Méca 4			Tôl 4					

Tx	Pièce		Main-d'oeuvre		Huile	
	HT	TVA	HT	TVA	HT	TVA
20,00	428,60	85,72	167,64	33,53		
	428,60	85,72	167,64	33,53		

Récapitulatif			
Total HT Brut :	596,24	Frais HT :	
Remise Pièce :	%	Port HT :	
Remise MO :	%	Total TVA :	119,25
Ing. Peinture :	%	Divers TTC :	
Remise Glob. :	%	Total TTC :	715,49
Escompte :	%	Acompte :	
Total HT Net :	596,24	Net à Payer	
		715,49	

(Montant indicatif en Francs : 4 693,31 F)



FACTURE

SARL EPAL
Route de Fumel
46220 Prayssac
RCS 912603230
N° Siret 91260323000018
N° TVA FR28912603230
Code NAF 4711d
Tel 0565306503
Fax
Mel

SYNDICAT AOC CAHORS
POLE VITI VINICOLE
46140 ANGLARS JUILLAC

Date 30/09/2025 N° Facture 1240 N° Compte 0041

TABLEAU RECAPITULATIF

Désignation	Volume / Quantité	Montant HT	Remise appliquée	Montant après remise	Taux TVA	Montant TVA	Montant Net TTC
10 GAZOLE	73.23	96.42		96.42	20.00	19.28	115.70
TOTAL		96.42		96.42	20.00	19.28	115.70
TOTAL A PAYER (EUR)							115.70

PAIEMENT :

ESCOMPTE :



QUALISUD

Facture

Code SAGE : 2F001

N°Client : VINCAHORSAOC

Email contact@aoc-cahors.vin

SYNDICAT DE DEFENSE DU
VIN DE CAHORS
Pôle Viti-Vinicole
Anglars
46140 ANGLARS JUILLAC

France

NUMERO	DATE	REFERENCE	Site QUALISUD
F25010597	26/09/25	CAHORS SEP 25	Limoges - Tél : 05 55 36 07 78

Désignation	Qté	Px unitaire	Mt HT Euro
AOC CAHORS REDEVANCE CERTIFICATION SUR PREVISIONNEL : SEPTEMBRE 2025	1,000	2 597,5500	2 597,55 €

	Total HT	Base TVA 20 %	Total TVA	Total TTC	NET A PAYER
En Euro	2 597,55 €	2 597,55 €	519,51 €	3 117,06 €	3 117,06 €
Méthode de cotation : 1 Euro = 6,55957 Franc Français			Règlement comptant à réception de facture.		

Pour tout retard de paiement, s'ajoutera au montant initial dû, une pénalité calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal.

Une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans justificatifs, en cas de dépassement des délais de paiements selon les dispositions légales.

Nos coordonnées bancaires :	Code banque	Code guichet	Numéro compte	Clé RIB
	13306	00940	09643982000	49
	AGRIFRPP833	FR7613306009400964398200049		

QUALISUD, n° Intracommunautaire FR 31 315 002 915

rs de votre règlement, merci d'indiquer le numéro de la facture au dos du chèque ou dans l'intitulé de l'ordre du virement.

Vizy

**Votre conseiller**

BESSET STEPHANIE

Tél : 0682339539 (coût d'un appel local)

Mail : stephanie.besbet@groupama-oc.fr

Vos interlocuteurs de gestion

Unité de gestion : GROUPAMA D'OC

ASSURANCES COLLECTIVES

21 AVENUE DE LA MARNE

32020 AUCH CEDEX 9

Tél : 05.65.67.71.54 (coût d'un appel local)

Espace Client : <https://espaceclient.groupama.fr>

Code portefeuille : 41

LA POSTE

SD : 86500271426301M

524376 75047 13091
C08 1/ 3 52SYNDICAT DE DEFENSE
DU VIN AOC
POLE VITI VINICOLE
46140 ANGLARS JUILLAC**Adresse retour**

GROUPAMA D'OC

ASSURANCES COLLECTIVES

21 AVENUE DE LA MARNE

32020 AUCH CEDEX 9

Vos références

N° de client	: 02058932 à rappeler pour toute correspondance
Raison sociale	: SYNDICAT DE DEFENSE
SIRET	: 32143637000027
Appel de cotisations N°	: GOCFCU10000049386
Code auxiliaire	: C005000426

AUCH, le 17/09/2025

APPEL DE COTISATIONS du 01/07/2025 au 30/09/2025

Madame, Monsieur,

Vous nous faites confiance pour la gestion de vos garanties santé et nous vous en remercions.

Nous vous adressons pour le trimestre passé, l'appel de cotisations de votre (vos) contrat(s) santé.

Le montant de vos cotisations a été calculé à partir des affiliations portées à notre connaissance et arrêtées au 17/09/2025 (dont la liste est fournie en annexe de ce courrier).**Le montant de vos cotisations calculées pour l'ensemble de vos garanties santé s'élève à 374,44 € TTC.**

Le montant restant dû de 374,44 € sera prélevé le 05/11/2025 sur le compte bancaire que vous nous avez communiqué.

Nous vous invitons à tenir à jour vos affiliations dans votre espace client. Les montants des éventuelles régularisations d'affiliation portant sur la période de cet appel de cotisation seront facturés en sus ou déduits des montants du prochain appel.





Appel de cotisations N° : GOCFCU10000049386
du 01/07/2025 au 30/09/2025

Les taux de cotisation sont exprimés par rapport au Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale
 PMSS 2025 : 3925,00 €

Contrat N° 77547400000000 - Santé Ensemble du personnel Socle

Période du 01/07/2025 au 30/09/2025

Structure de tarification	Taux de cotisation (%PMSS)	Nombre de forfaits(1)	Montant dû TTC
Adhérent	1,59 %	6,00000	374,44 €
Total pour le contrat 77547400000000			374,44 €



TOTAL COTISATIONS SUR LA PERIODE	374,44 €
---	-----------------

TOTAL APPEL DE COTISATIONS	374,44 €
-----------------------------------	-----------------

(1) Nombre de forfaits : nombre de mois de présence des affiliés dans le trimestre connu dans nos bases à la date d'émission de cet appel de cotisations

Le présent appel de cotisations concerne la prime échue pour la période susmentionnée. Si vous n'avez acquitté une cotisation antérieure, nous vous informons que ce nouvel appel de cotisation n'a pas pour effet d'éteindre les procédures en cours à cette même date pour non-paiement au titre de l'article L. 113-3 du Code des assurances.

Mouvement des assurés en cours de période

Vous avez la possibilité de nous transmettre d'éventuelles modifications à effectuer. Il vous suffit de nous les signaler dans votre espace client et de recalculer le montant à régler, vous pouvez également modifier le courrier ci-présent directement et nous le renvoyer.

